

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 11 juillet 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;**
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumissions - Installation d'une thermopompe à la salle communautaire de York**
 - 8.2 mandat de services professionnels en architecture et ingénierie - Travaux d'amélioration du bâtiment principal au Mont-Béchervaise incluant l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite**

- 8.3 ouverture de soumission - Rapiéçage mécanisé 2022
- 8.4 ouverture de soumission – Fourniture d'une camionnette 4x4, ½ tonne, neuve (cabine conventionnelle)
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
- 9.1 Protection contre les incendies**
- 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**
- 9.2.1 nomination de 3 membres et renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme
- 9.3 Loisirs et culture**
- 9.3.1 dépôt d'une demande de financement au programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité
- 9.3.2 aide financière - Conseil des loisirs de l'Anse-à-Valleau - Projet de caméras
- 9.3.3 proposition de services – Plantation pour les fleurs secteurs du centre-ville de Gaspé et de Rivière-au-Renard
- 9.3.4 paiement de facture - Achat d'équipement pour la salle de spectacles
- 9.3.5 aide financière - Conseil des loisirs de Cap-des-Rosiers - Toilettes chimiques
- 9.3.6 achat de mobilier urbain - Plage Haldimand
- 9.4 Travaux publics**
- 9.4.1 paiement de factures à Électro-Teck SM
- 9.5 Services administratifs**
- 9.6 Services juridiques et greffe**

- 9.6.1 maire suppléant et substitut du maire
- 9.6.2 adoption de la résolution finale 1444-21-002 - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - PPCMOI 1444-21-002 - 9417-7524 Québec Inc.. – Lot 3 147 076, cadastre du Québec, rue Wakeham
- 9.6.3 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-56)
- 9.6.4 Acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-57)
- 9.6.5 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1155-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1155-11-02)
- 9.6.6 demande de dérogation mineure - M Pierrot English pour la compagnie Les Pêcheries Pierrot English Inc.
- 9.6.7 demande de dérogation mineure - monsieur. Nelson O'Connor
- 9.6.8 demande de dérogation mineure - monsieur Serge Cassivi
- 9.6.9 demande de dérogation mineure - madame Diane Bilodeau et monsieur Oneil Dumaresq
- 9.6.10 demande de dérogation mineure - monsieur Darren Robertson
- 9.6.11 demande de dérogation mineure - Me Isabelle Simard
- 9.6.12 demande de dérogation mineure - monsieur Brent Simpson pour la compagnie Motel Adams inc.
- 9.6.13 demande de dérogation mineure - madame Cindy Girard
- 9.6.14 demande de dérogation mineure - monsieur Réjean Pelletier
- 9.6.15 demande de décret d'autorisation - Entente intergouvernementale - Accord de contribution - Patrimoine canadien - Fonds du Canada pour les espaces culturels - Rénovation du système de ventilation de la salle de spectacle de

Gaspé

- 9.6.16 projet du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach - Expropriation du lot 4 054 223 ptie, cadastre du Québec - Quittance provisionnelle et finale
- 9.6.17 paiement de facture - Facturation des quotes-parts dans le fonds de garanties du regroupement Bas-St-Laurent/Gaspésie - Union des municipalités du Québec (UMQ)
- 9.6.18 paiement de facture - Police assurance des véhicules Bénéva - Ajout location et achat chargeur
- 9.6.19 modification à la résolution 21-06-091 - Acquisition du lot 5 168 203 partie, cadastre du Québec
- 9.6.20 dédommagement - Projet du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach - Locataire - 234, montée de Sandy-Beach
- 9.6.21 servitude d'utilité publique - Hydro-Québec et Société Telus communications - Lot 4 054 753, cadastre du Québec
- 9.6.22 vente d'une parcelle de route désaffectée - Lot 3 618 754 ptie, cadastre du Québec - Monsieur Romain Dupuis
- 9.6.23 offre de règlement - 1013-24-7287
- 9.6.24 modification à la résolution 21-09-024 - Vente du lot 4 054 701 partie, cadastre du Québec en faveur de Les Logements CVP Inc.

9.7 Direction générale

- 9.7.1 centre de ski Mont-Béchervaise - Surveillance du stationnement, entretien des salles de bain et préparation en cas de débordement dans les campings
- 9.7.2 dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement et Accélération
- 9.7.3 carnet de santé – Manoir Le Boutillier

9.7.4 demande au ministère des Pêches et des Océans - Dragage du quai de l'Anse-au-Griffon

9.8 Ressources humaines

9.8.1 paiement de factures pour la formation des pompiers de la Ville de Gaspé par la MRC Côte-de-Gaspé

9.9 Projets majeurs

9.9.1 paiement pour contribution financière - Demandes d'autorisation auprès du MELCC selon la LQE pour l'aménagement d'un lien routier entre le parc industriel des augustines et le port de Sandy-Beach

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11. AVIS DE MOTION

11.1 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone CR-279 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone l'usage Service de lavage d'automobiles (sauf ceux à caractère érotique) (6412)

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière